

**COMMUNE
de
MORLANWELZ**

Population : 18.700 habitants

Morlanwelz, le 17 juin 2002.

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17

Fax (064) 43.17.21

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL.-

M.

est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil Communal qui se tiendra à l'Hôtel Communal, **le mardi 25 juin 2002, à 20 heures.**

ORDRE DU JOUR.-

- 1.- Cimetières communaux – Demandes de concessions de terrain ;
- 2.- Budget communal 2002 – Modifications budgétaires ordinaire n° 2 et extraordinaire n° 3 – Décision ;
- 3.- Tableau des voies et moyens pour couvrir les dépenses extraordinaires après modification budgétaire n° 3 ;
- 4.- Centre Public d'Aide Sociale – Compte de l'exercice 2001 – Approbation – Décision ;
- 5.- Utilisation de soldes d'emprunts consolidés en vue du paiement d'une dépense extraordinaire – Décision ;
- 6.- Travaux d'aménagement de la Place de Carnières, à Morlanwelz (Carnières) – Décompte final des travaux – Décision ;
- 7.- Bilan financier et rapport d'activités de l'A.S.B.L. Espace Europe de Morlanwelz, de l'année 2001 – Notification ;
- 8.- Bilan financier et rapport d'activités du Football Club Aldegondois, de l'année 2001 – Notification ;
- 9.- Bilan financier et rapports d'activités de l'A.S.B.L. Le Sablon, de Morlanwelz, de l'année 2001 – Notification ;
- 10.- Acquisition d'un camion d'occasion de collecte d'immondices – Décision ;
- 11.- Remplacement de la clôture d'enceinte de l'école communale de l'Allée des Hêtres – Décision ;
- 12.- Remplacement de la chaudière du service des travaux – Cahier spécial des charges et devis estimatif – Approbation – Décision ;
- 13.- Travaux d'aménagement d'un parking, rue de Baume-Marpent, à Morlanwelz – Cahier spécial des charges, métré descriptif, devis estimatif et avis de marché – Approbation – Décision ;
- 14.- S.W.D.E. – Travaux d'extension du réseau en vue de l'alimentation en eau du lotissement de Messieurs BOUGARD Jean-Luc et Albert, avenue de France, à Morlanwelz (Carnières) ;
- 15.- Désignation du gestionnaire de réseau de distribution d'électricité – Décision ;

- 16.- Affaire Commune de Morlanwelz c/Top Immo et Consorts – Confirmation de la mission de Maître LORENT ;
- 17.- Jumelage entre la Commune de Morlanwelz et la Commune de Pleszew –
a) visite d'une délégation de Morlanwelz – b) mise à disposition d'un crédit budgétaire pour couvrir certains frais et mise à disposition d'un véhicule communal – Autorisation ;
- 18.- Coordinateur pour assurer le suivi du projet à la lecture par l'approche fonctionnelle – Conditions de recrutement – Décision ;
- 19.- Fixation des rémunérations du personnel temporaire du Centre de Vacances et des ateliers socio-culturels et sportifs pour l'année 2002 – Décision ;

HUIS CLOS :

- 20.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Démission d'une institutrice maternelle ;
- 21.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire – Ratification ;
- 22.- Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz – Désignation d'une institutrice maternelle, à titre temporaire, à mi-temps ;
- 23.- Académie communale de Musique – Congés pour prestations réduites, pour raisons de convenances personnelles d'un professeur de piano ;
- 24.- Académie communale de Musique – Nomination d'une surveillant – éducatrice, à titre définitif, pour 4 périodes/semaine ;
- 25.- Académie communale de Musique – Désignation d'un professeur de cuivres, à titre définitif ;
- 26.- Centre Culturel Régional du Centre (C.C.R.C.) – Remplacement d'un représentant communal à l'Assemblée générale ;
- 27.- A.S.B.L. "Centre Local de Promotion de la Santé Charleroi – Thuin" – Remplacement d'un représentant communal ;
- 28.- Personnel communal – Nomination d'un chef de division par promotion ;
- 29.- Coordinateur pour assurer le suivi du projet à la lecture par l'approche fonctionnelle – Désignation ;
- 30.- Jumelage entre la Commune de Morlanwelz et la Commune de Pleszew – Composition de la délégation du Conseil communal ;
- 31.- Désignation d'un secrétaire communal à titre intérimaire.

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

M. BURION.

J. FAUCONNIER.